

**Conseil économique et social**

Distr. générale
8 juillet 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail du transport des denrées périssables****Soixante-dixième session**

Genève, 7-10 octobre 2014

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

Programme de travail**Projet de plan de travail pour 2014-2018****Note du secrétariat**

À sa session de février 2014, le Comité des transports intérieurs a approuvé en principe son projet de plan de travail pour 2014-2018 tel qu'il figure dans le document ECE/TRANS/2014/26, en attendant que le Groupe de travail du transport des denrées périssables (WP.11) adopte, en octobre 2014, la section relative à l'activité 02.11, et il a décidé de donner aux États membres un délai de deux semaines pour formuler des observations sur le fond du projet de plan de travail. Dans ce délai, la Fédération de Russie a proposé de faire passer de 2 à 1 les rangs de priorité attribués aux «Activités de durée limitée» j) et o).

Le WP.11 est invité à examiner et adopter le plan de travail tel qu'il est présenté ci-après.

Activité 02.11: TRANSPORT DES DENRÉES PÉRISSABLES

Harmonisation des règlements et des normes concernant le transport international de denrées périssables et facilitation de son fonctionnement

Priorité: 2

Exposé succinct: Examen de l'harmonisation et de la facilitation du transport international de denrées périssables régies par l'Accord ATP ainsi que la mise à jour de cet accord pour suivre les évolutions techniques et écologiques en tenant compte des normes de sécurité et de qualité.



Travail à faire:

Activités permanentes

a) Examen des propositions d'amendement concernant l'ATP pour assurer sa nécessaire mise à jour. Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici à la fin de 2016: Entrée en vigueur des amendements apportés aux annexes de l'ATP et **parution du texte de synthèse de l'ATP en tant que publication des Nations Unies destinée à la vente.**

b) Échange d'informations sur l'application de l'ATP en vertu de l'article 6. Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici à la fin de 2016: Augmentation du nombre de réponses aux questionnaires sur l'application de l'ATP.

c) Suivi de l'avancée de l'élaboration de normes par le Comité européen de normalisation (CEN) en ce qui concerne les questions relevant de l'ATP. Priorité: 2

Résultats escomptés d'ici à la fin de 2016: Compréhension de l'incidence des nouvelles normes CEN sur l'ATP et des avantages qu'elles pourraient présenter pour celui-ci.

d) Examen des faits nouveaux concernant les nouveaux matériaux réfrigérants et isolants utilisés pour le transport de denrées périssables. Priorité: 2

Résultats escomptés d'ici à la fin de 2018: Contribution à l'échange de renseignements sur les moyens de réduire l'impact environnemental des engins ATP.

e) Examen des travaux de la Sous-Commission du transport réfrigéré de l'IIF. Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici à la fin de 2016: Apporter un appui au travail fait par la Sous-Commission et tirer parti de l'examen préalable par celle-ci des propositions techniques soumises au WP.11.

f) Mise à jour du Manuel ATP. Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici à la fin de 2016: Mise à jour régulière du Manuel en vue de faciliter l'interprétation, l'harmonisation et l'application de l'ATP.

g) Coopération avec l'Union européenne sur les questions relatives à l'ATP. Priorité: 2

Résultats escomptés d'ici à la fin de 2016: Établissement de contacts avec la Commission européenne dans les domaines ayant trait à l'ATP.

h) Examen des activités relatives au transport des denrées périssables. Priorité: 2

Résultats escomptés d'ici à la fin de 2015: Utilisation de l'évaluation bisannuelle pour déterminer les domaines où il est nécessaire d'apporter des améliorations dans les travaux du WP.11.

i) Promotion de l'ATP dans les pays qui ne sont pas encore Parties contractantes dans la région de la CEE et en dehors de celle-ci en vue de promouvoir la sécurité du commerce international des denrées périssables et de réduire les pertes de produits alimentaires dans les pays en développement dues à des conditions de transport inappropriées. Priorité: 2

Résultats escomptés d'ici à la fin de 2016: Faire mieux connaître les avantages de l'ATP et attirer de nouvelles Parties contractantes.

Activités de durée limitée

j) Examen de l'éventuelle introduction d'une définition des denrées périssables dans l'ATP. Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici à la fin de 2015: Consensus sur la nécessité d'une telle définition.

k) Examen de propositions d'amendement concernant les engins à compartiments et températures multiples. Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici à la fin de 2015: Adoption d'une procédure d'essai et de marques d'identification pour les engins à compartiments et températures multiples en service.

l) Révision de l'appendice 1 de l'annexe 1 de l'ATP en vue de la rendre plus logique et plus claire. Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici à la fin de 2015: Accord sur la révision de l'appendice 1 de l'annexe 1.

m) Exclusion des caisses à rideaux latéraux de l'ATP. Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici à la fin de 2014: Accord sur la nécessité d'interdire de tels engins et adoption de mesures transitoires en vue de leur élimination progressive.

n) Discussions concernant les coefficients K indiqués dans l'ATP pour les engins en service et l'influence du vieillissement sur ces coefficients. Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici à la fin de 2015: Consensus sur la possibilité d'un compromis entre les différents points de vue sur le sujet.

o) Examen de la possibilité de fusionner les annexes 2 et 3 de l'ATP et d'étendre la surveillance de la température de l'air au transport des denrées réfrigérées. Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici à la fin de 2015: Consensus éventuel sur la proposition.

p) Examen de propositions relatives aux essais des engins et dispositifs, y compris les engins non autonomes en service, les engins utilisés à la fois pour la réfrigération et le chauffage et les dispositifs thermiques à gaz liquéfié. Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici à la fin de 2015: Adoption des amendements à l'ATP.

q) Examen de la révision des températures des classes pour les engins ATP en tenant compte d'autres normes et règlements relatifs aux denrées. Priorité: 2

Résultats escomptés d'ici à la fin de 2015: Adoption éventuelle de nouvelles températures.

r) Étude des moyens de mesurer la surface extérieure des fourgons dans le but de normaliser la mesure de leur coefficient K. Priorité: 2

Résultats escomptés d'ici à la fin de 2014: Adoption d'un amendement à l'ATP.
